



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E115444

VALABLE JUSQU'AU 06/05/2024

ÉDITÉ LE 06/09/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/05/1988
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 07/06/1988
26 000

Raison sociale : INTER CHAUFFAGE

27 RUE ROGER SALENGRO
62230 OUTREAU

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOULOGNE SUR MER 1988B00140

Siret : 345 015 473 00043

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 00 30692/

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 062109182 D 002

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 062109182 D 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 18/04/2023

Téléphone : 03 21 33 32 22
Portable :

Fax :

Site Internet : www.interchauffage.fr

E-mail : interchauffage@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
BRUYNNOOGHE JOHANN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 10 Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	02/06/2023
5222 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	12/10/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	19/05/2021
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste, Électricien, Plombier)	21/04/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	12/10/2022
o Poêle ou insert bois	12/10/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	19/05/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENCEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.